



**VILLE DE GRACEFIELD**  
*Au  de la Gatineau*

### AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, QUE :

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2019 seront déposés à la séance extraordinaire du conseil qui se tiendra le 27 octobre 2020 à 19 heures à la salle du conseil au 3 rue de la Polyvalente.

Donné à Gracefield, ce 16<sup>ième</sup> jour d'octobre 2020.

Raymonde Tremblay  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office avoir publié, l'avis public ci-haut, en affichant une copie au bureau municipal, sur le site Web de la Ville ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 16<sup>ième</sup> jour d'octobre 2020.

Raymonde Tremblay  
Directrice générale adjointe et greffière adjointe